



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Deuxième année No. 43
 Second year -

27 Novembre 1905
 November

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Paraît le lundi matin

Published every Monday
 morning

Abonnements \$2 par an
 Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal
 CANADA

REGLEMENT No. 345.

**Règlement concernant la construction des bâtiments
 sur la rue Ontario.**

(Sanctionné par le Conseil, en l'assemblée du 20 Novembre 1905)

A une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal, etc

Il est ordonné et statué par ledit Conseil comme suit :

Sect. 1 — Tout nouveau bâtiment qui sera érigé sur les lots
 ayant front sur les deux côtés de la rue Ontario ne devra pas
 avoir moins de trois étages.

Sect 2 — Ces nouveaux bâtiments devront être construits
 d'après les règles établies par le règlement No. 260 concernant
 les bâtiments et ses amendements.

Sect. 3 — Quiconque contreviendra à quelqu'une des disposi-
 tions du présent règlement sera, sur conviction de telle offense
 devant la Cour du Recorder de la Cité de Montréal, passible
 d'une amende avec ou sans frais, et à défaut du paiement immé-
 diat de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas,
 d'un emprisonnement ; le montant de ladite amende et le terme
 dudit emprisonnement seront fixés par ladite Cour du Recorder,
 à sa discrétion ; mais ladite amende n'excèdera pas quarante
 dollars et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de
 plus de deux mois de calendrier, ledit emprisonnement, cepen-
 dant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme
 fixé par ladite Cour du Recorder sur paiement de ladite amende
 ou de ladite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction à
 ce règlement est réitérée, cette récidive constituera, jour par jour,
 après sommation ou arrestation, une offense séparée.

BY LAW No. 345.

**By-law Concerning the Erection of Buildings
 on Ontario Street,**

Ascented to by the City Council, the 21st of November 1905.

At a meeting of the Council of the City of Montreal, etc.,

It was ordained and enacted as follows :—

Sect. 1.—Every new building erected on the lots fronting on
 either side of Ontario street shall not have less than three sto-
 reys.

Sect. 2.—The said new buildings shall be erected in accor-
 dance with the rules set forth in the Building By-Law (No, 260)
 and its amendments.

Sect. 3.—Any person violating or contravening any of the
 provisions of the present by-law shall, upon conviction thereof
 before the Recorder's Court of the City of Montreal, be liable
 to a fine with or without costs, and in default of immediate
 payment of said fine or of said fine and costs, as the case may
 be, to an imprisonment, the amount of said fine and the term
 of said imprisonment to be fixed by the said Recorder's Court,
 at its discretion ; but such fine shall not exceed forty dollars,
 and the imprisonment shall not be for a longer period than two
 calendar months ; the said imprisonment, however, to cease at
 any time before the expiration of the term fixed by the said
 Recorder's Court upon payment of the said fine, or fine and
 costs, as the case may be, and if any infringement of this by-
 law be repeated, such repetition shall, day by-day, constitute,
 upon summons or arrest, a separate offence.

DELIBERATIONS

COMMISSION D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 10 novembre

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président,
 Ekers, DeSerres et Marchand, membres de la Commission;
 M. Péchevin Leclaire et les messieurs suivants faisant partie
 de la délégation de Rosemont: U.-H. Dandurand, agent de
 la "Rosemont Land & Improvement Co.," les conseillers
 J.-N. Drummond, Thos Hastings, J. McEvoy et Geo. Kidd,
 le secrétaire L. Lafond, John Clarke, A. Drummond, G. Durn-
 ford, agent de la succession Molson, W.-L. Lighthall et
 Emile Joseph, avocats de la municipalité de Rosemont.

—Soumise, par le secrétaire de Rosemont, copie d'une

ANNEXATION COMMITTEE

Report of meeting held the 10th of November

Present: Ald. Lavallée, chairman, Ekers, DeSerres and
 Marchand, members of the Committee. Ald. Leclaire and
 the following gentlemen, forming part of the Rosemont dele-
 gation were present: Messrs U.-H. Dandurand, agent of
 the "Rosemont Land and Improvement Co. ; councillors
 J. N. Drummond, Thos. Hastings, J. McEvoy and Geo.
 Kidd, L. Lafond, secretary; John Clarke, A. Drummond,
 G. Durnford, agent of the Estate Molson; W. D. Light-
 hall and Emile Joseph, lawyers of the municipality of Rose-
 mont.

—Submitted by the secretary of Rosemont, copy of a

résolution adoptée par le Conseil de cette municipalité re annexion de la partie du territoire de Rosemont connue et désignée sous le numéro 172 du cadastre de la Côte Visitation.

Sur proposition de M. l'échevin Marchand, il est
Résolu: Que ce document soit reçu.

—M. W.-D. Lighthall, avocat, soumet les amendements que la municipalité de Rosemont propose de faire subir au règlement pourvoyant à l'annexion de tout le territoire de cette municipalité

Après discussion, et sur proposition de M. l'échevin Ekers, il est

Résolu: De modifier le règlement qui est maintenant devant le Conseil de façon à ce que ladite partie connue sous le No 172 du cadastre de Rosemont soit annexée, et ce aux conditions suivantes:

1° Le territoire ainsi annexé fera partie du quartier Sainte-Marie;

2° La Ville de Montréal s'engage à payer à M. F.-C. Laberge, ingénieur civil, son compte pour travaux de nivellement, plans, etc., exécutés par lui, le prix de tels travaux devant être déterminé par l'inspecteur de la Ville, M. J.-R. Barlow.

3° La Ville de Montréal assumera une part proportionnelle de la dette actuelle de la municipalité du village de Rosemont.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 novembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, N. Lapointe, Ames et Leclair.

DELEGATIONS.

—MM. O.-P. DeMontigny, A.-J. Vallières, Clavet, Gareau, Trudeau, Millen, St-Germain, St-Jean et Poitras se présentent devant la Commission et, déclarant qu'il sont marchands faisant affaires rue Ste-Catherine, entre la rue St-Timothée et l'avenue Papineau, protestent contre le détour que font les tramways de la rue Ste-Catherine, détour qui prive du service des tramways la portion de la rue Ste-Catherine comprise dans les limites ci-dessus mentionnées, et demandent que les tramways circulent vers l'Est sur la rue Ste-Catherine et se rendent jusqu'à l'avenue Papineau, à l'endroit où commencent les travaux de construction d'un nouvel égout collecteur.

M. Gareau se plaint en outre de ce que le matériel destiné à la construction en question est déposé le long de sa propriété et l'incommode considérablement.

M. le président explique que des incon vénients temporaires doivent inévitablement résulter de l'interuption de la circulation des tramways durant la construction de l'égout collecteur dont il s'agit; et il déclare qu'on s'efforcera d'exécuter l'ouvrage en toute diligence.

Résolu: D'autoriser M. le président, l'inspecteur de la Ville et le gérant général de la "Montreal Street Ry Co." à se rencontrer demain matin, à 9.30 heures, à l'angle de la rue Ste-Catherine et de l'avenue Papineau, afin d'adopter les mesures devant assurer un service de tramways aussi satisfaisant que pourront le permettre les circonstances.

—A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: De faire savoir à la "Montreal Land Improvement Co." que la pente de la rue Davidson sera réduite au niveau officiel, le printemps prochain.

—A la demande de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: De prier la "Montreal Street Ry Co." de placer un signal à l'effet de faire arrêter les tramways de la rue St-Denis, à mi-chemin entre l'avenue Laurier et la rue Boucher; et, de plus, de prier l'inspecteur de la Ville de poser à cet endroit une traverse en blocs de pierre.

REQUETES, ETC.

—De M. Ernest DuBord demandant la position d'inspecteur pour contrôler le service de tramways.

resolution adopted by the Council of said municipality, re annexation of that portion of the territory of Rosemont, known and designated as cadastral No. 172 of "Côte Visitation."

On motion of Ald. Marchand, it was

Resolved: That said letter be received.

—Mr. W. D. Lighthall, advocate, stated that the municipality of Rosemont intended to have amendment made to the by-law, providing for the annexation of all the territory of said municipality.

After discussion, and

On motion of Ald. Ekers, it was

Resolved: To amend the by-law now before Council so the portion known as cadastral No. 172 of Rosemont, only be annexed, on the following conditions:

1° The territory thus annexed shall form part of St. Mary's Ward.

2° The City of Montreal binds itself to pay Mr. F. C. Laberge, civil engineer, his account for levelling work, plans, etc.; the price of said work to be fixed by the City inspector Mr. J. R. Barlow.

3° The City of Montreal shall assume a proportionate share of the present debt of the municipality of Rosemont.

Adjourned

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 16th November.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, N. Lapointe, Ames and Leclair.

DELEGATIONS

—Messrs. O. P. DeMontigny, A. J. Vallières, Clavet, Gareau, Trudeau, Millen, St. Germain, St. Jean and Poitras appeared before the Committee and declared that they were merchants whose business premises were situated on St. Catherine street, between St. Timothy street and Papineau Ave. They protested against the street car traffic of the St. Catherine street line being diverted from St. Catherine street within above limits, and requested that the cars be run eastwards on St. Catherine street as far as Papineau Ave. at which point the construction of the proposed new intercepting sewer begins.

Mr. Gareau also complained that the material for the work in question was distributed alongside his property and caused him considerable inconvenience.

The chairman explained that some temporary inconvenience was bound to result from the unavoidable interruption of traffic consequent upon the construction of the intercepting sewer in question and stated that every effort would be made to carry out the work with despatch.

Resolved: That the chairman, the City Surveyor and the General Manager of the Montreal Street Railway Co. be authorized to meet to-morrow morning, at 9.30 o'clock at the corner of St. Catherine street and Papineau Ave., and adopt the necessary measures to provide a satisfactory street car service, under the circumstances.

—At the request of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the Montreal Land & Improvement Co., be informed that the grade of Davidson Street will be reduced to the official level, next spring.

—At the request of Ald. Paquin, it was

Resolved: That the Montreal Street Ry. Co., be requested to place a "half-way sign" to have the street cars stop on St. Denis street between Laurier ave. & Boucher street; and furthermore that the City Surveyor be instructed to have a paving block crossing laid at that point.

PETITIONS, ETC.

—From Mr. Ernest DuBord applying for a position as inspector to check the street car service.

Question différée jusqu'à ce que les fonds nécessaires aient été votés.

—De l'Union Typographique Jacques-Cartier demandant que le service de l'enlèvement de la neige des chaussées et des rues se fasse à la journée.

Résolu : De faire savoir à ladite Union que le Conseil a renvoyé sa lettre à la Commission de la Voirie et que la question sera étudiée soigneusement.

—De MM. O. Martineau & Fils demandant l'autorisation de construire un drain temporaire en bois le long de la rue des Carrières avec raccordement à l'égoût, afin d'égoutter une carrière qu'ils se proposent d'exploiter et qui est actuellement remplie d'eau.

Soumis un rapport au sujet de la demande de MM. O. Martineau & Fils. Après délibération, il est

Résolu : D'accorder cette permission à MM. O. Martineau & Fils pour un terme n'excédant pas six mois ; cette autorisation pouvant être révoquée par l'inspecteur de la Ville en tout temps durant ladite période de six mois.

—Du surintendant de l'Aqueduc déclarant qu'il n'a pas de fonds pour réparer les tuyaux de service aux endroits où doivent être construits des trottoirs permanents.

Résolu : De renvoyer la question à l'inspecteur de la Ville en le priant d'agir au meilleur de sa connaissance.

RAPPORTS, ETC.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le viement d'un crédit de \$150 affecté à l'"Arrosage des rues, division Ouest," et de l'appliquer aux "Raccordements d'égoûts ;" et, de plus, d'opérer le viement de \$200 du crédit affecté au "Nettoyage des rues non pavées" et de l'appliquer aux "Réparations aux égouts."

—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un trottoir permanent en dalles de pierre et goudron sur le côté Sud de la rue Sherbrooke, depuis la rue Guy jusqu'à la rue St-Mathieu, conformément aux dispositions de la charte de la Ville.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : De placer un puisard vis-à-vis le No 185 rue Ryde.

—Soumis un rapport au sujet du protêt notarié de la Corporation du Village de Rosemont touchant l'état du chemin des Carrières.

Résolu : Que lesdits rapport et protêt soient renvoyés aux avocats de la Ville avec prière de préparer et de faire signifier une réponse audit protêt.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville touchant le projet d'ouvrir, sur une largeur de 20 pieds, la rue Chaboillez, depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue William

Résolu : De faire savoir à MM. Campbell & Howell que, aux termes de la sec. 13 du règlement No. 270, la Ville n'a pas le droit de procéder, par expropriation, à l'ouverture d'une rue de 20 pieds de largeur seulement ; et, de plus qu'avis en soit aussi donné aux requérants

—Soumise une opinion des avocats de la Ville touchant les amendements qu'on se propose de faire subir au règlement No. 49.

Résolu : De renvoyer cette question à la Commission de Législation avec prière de prendre les mesures qu'il faut afin d'assurer à la Ville le droit de taxer, en se basant sur le loyer, toute propriété civique occupée par d'autres que par elle-même, en insistant particulièrement sur les voûtes placées sous les trottoirs.

—A la demande de M. l'échevin Ames, il est

Résolu : De prier l'inspecteur de la Ville de remplacer par des blocs de pierre le pavage en blocs de bois de la rue Windsor, entre les rues St-Jacques et St-Antoine.

—Soumis un rapport et une requête demandant de construire un égout rue Davidson, depuis l'extrémité de l'égout actuel, au Sud de la rue Ontario, jusqu'à 48 pieds plus au Sud.

Soumise aussi une lettre de MM. Alexandre Bélanger et David Bourrassa acceptant le niveau dudit égout projeté.

Résolu : De renvoyer ledit rapport à la Commission d'Hygiène, et, de plus, de faire dresser un acte notarié entre la Ville et les propriétaires intéressés aux termes duquel la Ville ne sera tenue responsable d'aucuns dommages pouvant résulter de la construction dudit égout se déversant dans celui de la rue Ontario.

—*Résolu* : D'accorder un mois de congé à M. Alfred Brittain, et de prier l'inspecteur de la Ville de lui communiquer cette résolution.

—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant que le montant de \$4,183.42 (provenant de la vente d'une propriété à la rampe de la Traverse de Longueuil) soit porté au

Consideration deferred until the required funds are voted.

—From the "Union Typographique Jacques Cartier" requesting that the removal of snow from roadways and sidewalks be done by day labor.

Resolved : That said Union be informed that the City Council has referred its communication to the Road Committee and that the matter will receive serious consideration.

—From M. s. O. Martineau & Fils applying for permission to lay a temporary wooden drain along Carrière street to connect the senuer for the purpose of draining a quarry which they propose to operate, but which is presently filled with water.

Submitted a report regarding said application, and after deliberation, it was

Resolved : That said permission be granted to Messrs O. Martineau & Fils for a term not to exceed six months ; the said permission may be revoked by the City Surveyor at any time during said term.

—From the Superintendent of the Water Department, stating that he has no funds to repair service pipes where permanent sidewalks are to be constructed.

Resolved : That the matter be referred to the City Surveyor with authority to use his own judgment.

REPORTS, ETC.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that \$150 be varied from appropriation for "Watering streets" East Division; \$150 from "Watering streets" West Division and applied to "Drain Connections"; and furthermore that \$200 be varied from "Cleaning Unpaved Streets" and applied to "Repairs to Sewers."

—*Resolved* : That a report be made to Council recommending that a flagstone and coal tar sidewalk be laid on the South side of Sherbrooke street from Guy street to St. Matthews street, in conformity with the provision of the City Charter.

—On the verbal report of the City Surveyor, it was

Resolved : That a gully be placed opposite No. 185 Ryde street.

—Submitted a report anent the notarial protest from the Corporation of the Village of Rosemont, regarding the condition of Carrière Road.

Resolved : That said report and protest be referred to the City Attorneys with instructions to prepare and forward an answer to said protest.

—Submitted the City Surveyor's report regarding the proposal to open Chaboillez street from St. Paul street to William street at a width of twenty feet.

Resolved : That Messrs. Campbell & Howell be informed that by section 13 of by-law No 270 the City is prohibited from opening a new street only 20 feet in width, by expropriation ; and furthermore that the petitioners be likewise notified.

—Submitted the opinion of the City attorney regarding proposed amendment to By-law N° 49.

Resolved : That the matter be referred to the Legislation Committee with the request that the necessary measures be taken in order to secure for the City the right to place all city property occupied by other people, on a rental basis, with special reference to vaults under sidewalks.

—At the request of Ald. Ames, it was

Resolved : That the City Surveyor be instructed to replace the wooden block paving on Windsor street between St James and St Antoine streets, with stone blocks.

—Submitted report and petition for sewer in Davidson street, from end of sewer South of Ontario St, 48 feet further south.

Submitted also a letter signed by Messrs. Alex Belanger and David Bourassa accepting the level of proposed sewer.

Resolved : That said report be referred to the Hygiene Committee, and furthermore that a notarial agreement be drawn up between the City and the interested proprietors by which the City shall not be responsible for any damages resulting from the construction of said sewer draining into Ontario street.

—*Resolved* : That Mr Alfred Brittain be granted leave of absence for a month and that the City Surveyor be instructed to notify him to that effect.

—*Resolved* : That a report be made to Council recommending that the sum of \$4,183.42 (derived from the sale of property at Longueuil Ferry Ramp) be placed to the credit of the approp-

crédit des "Travaux permanents" "Travaux de macadam" et "Réparations aux travaux permanents" pour être affecté à l'achat de matériel pour les travaux permanents.

—Résolu : Que, dans la formule de soumission pour l'entreprise de l'enlèvement de la neige des trottoirs, dans les quartiers Est, Centre et Ouest, des prix particuliers soient demandés pour le terme d'une année, de trois années et de cinq années.

—Résolu : Que M. M. Griffin, chaîneur, reçoive son salaire de deux semaines sur le mois qui lui a été retenu.

—Sur proposition de M. l'échevin Leclair, il est

Résolu : De prier l'inspecteur de la Ville de préparer un estimé du coût d'un trottoir permanent en dalles de pierre et goudron sur le côté Ouest de la rue St-Laurent, entre l'avenue des Pins et l'avenue Mont-Royal.

—Une seule soumission ayant été reçue pour l'impression des coupons destinés aux charretiers faisant le service spécial de la neige, il est

Résolu : Que le contrat pour le fourniture et l'impression de 3,000 livrets de coupons pour le service de la neige, (200 billets par livret), suivant le cahier des charges, soit adjugé au seul soumissionnaire, "The Perrault Printing Co.", au prix mentionné dans sa soumission (\$372.00.)

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 16 novembre.

Sont présents : MM. les échevins Robertson, président, Sauvageau, Duquette, Proulx et Walsh.

—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et demande qu'une lumière soit placée à l'angle des rues Ontario et Forsythe.

Renvoyée au surintendant de l'Eclairage.

—Soumis et lus divers comptes encourus pour réparations urgentes aux casernes de pompiers, comptes qui ont été approuvés par la sous-commission des Réparations, comme suit :

Jos. Lamarche,	Caserne No. 19	\$58.83
"	"	13	65.00
"	"	11	20.99
"	"	8	380.00
"	"	6	178.65
			<u>\$703.47</u>
Wilfrid Cadieux,	"	1	115.10
M. Cadieux,	"	6	89.30
M. Renaud,	"	3	197.50

Un compte de MM. Hickey & Aubut, pour plomberie à la caserne de pompiers No. 2, est renvoyé à M. l'échevin Sauvageau avec prière de le vérifier et de préparer un rapport.

—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur des Chaudières au sujet de l'inconfort causée par la fumée de la "Canada Paint Co."

Déposé aux archives.

—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur des Chaudières au sujet des inconforts causés par les escarbilles sortant des fourneaux de la fonderie Amesse, rue Nazareth, et de la fonderie Parker, rue Dalhousie

Déposé aux archives.

—Soumise et lue une résolution de la Commission des Parcs et Traverses au sujet d'un rapport du surintendant Henderson, à l'effet de faire placer deux lumières électriques sur le chemin de la Côte des Neiges.

Renvoyée au surintendant de l'Eclairage.

—Soumise et lue une requête des réparateurs de fils, employés au département des Alarmes d'incendie, re pardessus d'hiver.

Renvoyée à M. l'échevin Walsh et au surintendant des Alarmes d'incendie.

—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur des Edifices au sujet de la caserne de pompiers No. 16.

riation for "Permanent Works, Macadam works and Repairs to permanent works" and for the purchase of material for permanent works.

—Resolved : That in the form of tender for the removal of snow from sidewalks in the East, Centre and West Wards, separate prices be required for a term of one year, of three years, and of five years.

—Resolved : That Mr. M. Griffin, chainman, be paid for two weeks out of the month's salary which was held back from him.

—On motion of Ald. Leclair, it was

Resolved : That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate of the cost of a permanent flagstone and coal tar sidewalk on the west side of St. Lawrence street, between Pine Ave. and Mount Royal Ave.

—There being only one tender for the supply of "Snow Special" tickets, it was

Resolved : That the contracts for printing and supplying 3,000 snow ticket books, (200 tickets in each book), according to specification, be awarded to the only tenderer, The Perrault Printing Co., at the price mentioned in their tender for same, i. e. \$372.00.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held on the 16th Nov.

Present :—Aldermen Robertson, chairman, Sauvageau, Duquette, Proulx and Walsh.

—Alderman Bumbray appeared before the Committee and asked that a light be placed corner of Ontario and Forsythe streets.

Referred to the Light Superintendent.

—Submitted and read various accounts for urgent repairs to stations, which were approved by the Sub-Committee on repairs, as follows :

Jos. Lamarche,	No. 19 Station	\$ 58.83
"	" 13	"	65.00
"	" 11	"	20.99
"	" 8	"	380.00
"	" 6	"	178.65
			<u>\$703.47</u>
Wilfrid Cadieux,	" 1	"	115.10
M. Cadieux,	" 6	"	89.30
M. Renaud,	" 3	"	197.50

An account from Hickey & Aubut, for plumbing work at No. 2 Fire station, was referred to Alderman Sauvageau, for examination and report.

—Submitted and read a report from the Boiler Inspector, re smoke nuisance caused by the Canada Paint Co.

Filed of record.

—Submitted and read a report from the Building Inspector, re spark nuisance caused by the Amesse's Foundry, on Nazareth street, and Parker's on Dalhousie street.

Filed on record.

—Submitted and read a resolution from the Parks and Ferries Committee, re a report from Superintendent Henderson asking that two arc lights be placed on Côte des Neiges road.

Referred to the Light Superintendent.

—Submitted and read a petition from the linemen employed in the Fire Alarm department, re winter overcoats.

Referred to Alderman Walsh and the Superintendent of the Fire Alarm Department.

—Submitted and read a report from the Building Inspector, re No. 16 station.

Déposé aux archives.

—*Résolu* : De ne permettre à aucun pompier ou officier au service du département des Incendies de faire signer des requêtes pour promotion, non plus que de vendre ou de chercher à vendre, dans la Ville, des billets au bénéfice de qui que ce soit ou pour quoi que ce soit

—*Résolu* : Que le pourvoyeur soit autorisé à faire réparer les planchers de la caserne No. 5 et de demander des prix pour la confection des portes à la caserne No. 10.

Adjournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 17 novembre.

Sont présents : MM. les échevins Vallières, président, Sadler, L.-A. Lapointe, Carter, Payette et DeSerres.

—Lue une requête de propriétaires de la rue St-Nicolas au sujet du coût de l'expropriation de cette rue.

Renvoyée aux avocats de la Ville et à la sous-commission des Expropriations.

—Lue une lettre de la succession Duncan *re* rue St-David.

Résolu : De demander aux évaluateurs de préparer un rapport sur la valeur de la propriété avant et après la démolition des bâtiments.

—Lu un rapport de la sous-commission de la *Gazette Municipale* recommandant la nomination de M. Pierre Lemieux comme messenger pour les départements des Impressions et de la *Gazette Municipale*, à raison de \$5.00 par semaine.

Sur proposition de M. l'échevin Carter, il est

Résolu : De le nommer. (M. l'échevin Vallières dissident).

—Lue une demande de M. Louis Arnoldi, à l'effet d'être nommé collecteur dans le département de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin DeSerres, il est

Résolu : De le nommer.

—Lue une lettre de M. Mercille demandant une position.

Déposée sur le bureau.

—Lue une requête de contribuables recommandant la nomination de M. Groves comme évaluateur.

Déposée sur le bureau.

—Soumise une liste des fournitures requises par M. Drouin pour l'Hôtel de Ville, en date du 17 novembre.

Approuvée.

—Lue une requête de la "Physical Culture Society of Montreal" demandant d'être exemptée des taxes.

Résolu : De demander aux évaluateurs de préparer un rapport à ce sujet.

—Lu un rapport de la Commission de la Voirie recommandant d'affecter aux "Travaux permanents, etc.", le montant provenant de la vente des matériaux de construction à la rampe de la Traverse de Longueuil.

—*Résolu* : De souscrire à ce rapport, pourvu que ledit rapport soit signé par quatre membres de la Commission.

—Soumise une lettre de MM. Gauthier et St-Jorre demandant l'autorisation de modifier leur premier compte de \$200 *re* liste des jurés, en y ajoutant un montant de \$50.

—Accordée, afin de permettre à MM. Gauthier et St-Jorre de toucher une rémunération égale à celle payée par le passé pour le même travail qui a été fait par eux.

—Lue une lettre de M. Janin déclarant que 225 pieds de conduites sont requis sur l'avenue Laurier.

Résolu : De demander à la "Montreal Water & Power Co." de poser ces conduites.

—Lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage recommandant de payer une assurance de \$1,000 aux héritiers de feu le pompier Napoléon Carbonneau.

Résolu : D'approuver ledit compte.

—Lu un rapport de la Commission de l'Incineration demandant un crédit additionnel de \$2,000 pour acheter des chevaux.

Résolu : D'accorder un montant de \$1,000 à être pris sur les arriérés de taxes.

—Lu un rapport de la Commission de la Voirie recommandant

Filed of record.

—*Resolved* : That no firemen or officers employed in the service of the Fire Department will be allowed to have or cause to be signed any petition for promotions in the Fire Brigade; also forbidding the soliciting or the selling of tickets through the city for any parties or cause whatsoever.

—*Resolved* : That the Supply Officer be authorized to have the floors of No. 5 station repaired and to ask for prices for doors at No. 10 station.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 17th of November

Present : Ald. Vallières, chairman, Sadler, L.-A. Lapointe, Carter, Payette and DeSerres.

—Read a petition from proprietors of St-Nicholas street concerning the cost of the expropriation of that street.

Referred to the City attorneys and the Sub-Committee on expropriations.

—Letter from the Estate Duncan *re* St-David street.

Resolved : To ask the assessors to report on the value of the property before and since the demolition of the buildings.

—Read a report of the *Municipal Gazette* sub-committee recommending the appointment of Pierre Lemieux as office boy for the Printing and *Municipal Gazette* departments at a salary of \$5.00 per week.

On motion of Ald. Carter it was

Resolved : To appoint him. (Ald. Vallières dissenting).

—Read a petition from M. Louis Arnoldi asking to be appointed collector in the Water Department.

On motion of Ald. DeSerres, it was

Resolved : To appoint him.

—Read an application for a situation from Mr Mercille.

Laid on table.

—Read a petition from rate-payers recommending the appointment of M. Groves as assessor.

Laid on table

—Submitted a requisition for supplies for the City Hall dated 17th November and signed by Mr. Drouin.

Approved.

—Read a petition from the Physical Culture Society of Montreal asking to be exempt from taxation.

Resolved : To ask the assessors to report upon the same.

—Read a report from the Road Committee recommending that the sum \$4,183.42, derived from the sale of land and building material at the Longueuil Ferry Ramp, be appropriated for permanent works, etc.

Resolved : To concur, provided the report be signed by four members of the Committee.

—Submitted a letter from Messrs. Gauthier and St. Jorre, asking that their first account for \$200 *re* jury list be corrected and that the sum of \$50 be added thereto.

Granted, so that Messrs. Gauthier and St. Jorre may receive a similar amount which was given before for such work.

—Read a letter from Mr. Janin saying that 225 feet of pipe would be required on Laurier avenue.

Resolved : To ask the Montreal Water & Power Company to lay the same.

—Read a report of the Fire and Light Committee recommending to pay \$1,000 insurance to the heirs of late Napoleon Carbonneau of the Fire Department.

Resolved : To concur.

—Read a report of the Incineration Committee asking for an additional appropriation of \$2,000 to purchase horses.

Resolved : To concur to the amount of \$1,000 to be taken out of the arrears of taxes.

—Read a report of the Road Committee recommending the

d'affecter un crédit de \$860 à la construction d'un trottoir permanent en dalles de pierre et goudron sur la rue Sherbrooke, depuis la rue Guy jusqu'à la rue St-Mathieu ; \$430 devant être payés par la Ville et la balance par les propriétaires.

Résolu : De souscrire à ce rapport.

—Rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$250 à l'effet de charger des inspecteurs de contrôler le service des tramways.

M. l'échevin L. A. Lapointe

Propose : Que cette Commission souscrive à ce rapport, mais jusqu'à concurrence de \$150 seulement.

M. l'échevin Carter propose en

Amendement : De demander à la Commission de Police de fournir deux constables spéciaux à cette fin.

L'amendement étant soumis aux voix, la Commission se partage.

Pour : Sadler, Carter et Payette.—3.

Contre : Lapointe et DeSerres.—2.

L'amendement est ainsi affirmatif.

—Soumises deux notes de M. le recorder Weir pour ouvrage de clavigraphie qu'il a commandé comme Commissaire *re* expropriation de la rue Amherst.

Renvoyées à la sous-commission des Expropriations.

—Soumis des comptes pour honoraires de témoins et d'experts, ainsi que le mémoire de frais de M. Feaudin, avocat, le tout s'élevant à \$4,900 *re* expropriation de la rue Amherst.

Résolu : De recommander au Conseil le paiement de ces comptes.

—Est soumis, par le trésorier, l'état suivant pour la semaine finissant le 16 novembre :

Encaisse (report du dernier état)	\$610,506
Reçu au cours de la semaine.....	125,631
Obligation temporaire escomptée.....	200,000
	\$336,137
Déboursés.....	\$115,692
Paiements en rachat d'emprunts....	708,846
	824,538
Balance.....	\$111,599

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 17 novembre

Sont présents : MM. les échevins Lavallée, président, Turner, Wilson, Ricard, Lemay et Duquette.

—Étant de nouveau soumise la réclamation de M. A. Cornellier pour le paiement de son salaire durant le temps qu'il a perdu, à savoir du 16 au 23 octobre, par suite de maladie contractée en travaillant, il est

Résolu : De prier le surintendant de payer cette réclamation.

—Soumis les rapports du docteur Maurice et du pourvoyeur Caumartin au sujet de l'achat de deux chevaux pour le département.

Déposés aux archives.

—Soumise une requête de la Commission des Parcs demandant que des cendres soient déposées sur le parc La-Fontaine.

Résolu : D'accorder cette requête et de donner au surintendant des instructions en conséquence.

—*Résolu* : De demander au Conseil l'autorisation d'opérer les virements de crédits suivants :

Prendre, sur le crédit voté pour "Nettoyage des ruelles," \$90.00 et appliquer ce montant à "Contremaître de l'enlèvement."

Prendre, sur le crédit voté pour "Nettoyage des ruelles" \$49 et pour "Hommes d'écurie" \$59, en tout \$108 et appliquer ce montant à "Achat de chevaux."

voting of \$860 to construct a permanent flagstone and coal tar sidewalk on Sherbrooke street, from Guy to St. Matthew streets ; \$430 payable by the City and the balance by the proprietors.

Resolved : To concur.

—Report of the Road Committee asking for \$250 to engage inspectors to check the street car service.

Moved by Ald. L. A. Lapointe

"That this Committee concur to the extent of \$150."

Moved in amendment by Ald. Carter

"That the Police Committee be asked to supply two special constables for that object."

And the vote being taken on the amendment, the division was as follows :

For the amendment : Sadler, Carter and Payette—3.

Against : Lapointe and DeSerres—2.

So the amendment was adopted.

—Submitted two accounts by Mr. Recorder Weir for type-writing work done for him as commissioner *re* Amherst street expropriation.

Referred to the Expropriation Sub-Committee.

—Submitted accounts and fees of witnesses and experts, and of Mr Beaudin, advocate, amounting to \$4,900 *re* Amherst st, expropriation.

Resolved : To recommend Council to pay the same

—Submitted by the City Treasurer the following financial statement for week ending the 16th November :

Cash on hand per last statement	\$610,506
Receipts during the week.....	125,631
Temporary bond discounted.....	200,000
	936,137
Disbursements.....	\$115,692
Bonds redeemed	708,846
	824,538
Balance on hand.....	111,599

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 17th of November

Present : Ald. Lavallée, chairman, Turner, Wilson, Ricard, Lemay and Duquette.

—Mr. A. Corneillier's claim for payment of his salary from the 16th to the 23rd October, owing to illness contracted while on duty, being again submitted, it was

Resolved : That the superintendent be instructed to pay said claim.

—Reports were submitted from Dr. Maurice and from Mr. Caumartin, supply officer, anent the purchase of two horses for the department.

Filed on record.

—Submitted a petition from the Parks Committee asking that ashes be deposited on LaFontaine Park.

Resolved : To grant said request, and that the superintendent be instructed accordingly.

—*Resolved* : That authorization be asked from Council to vary the following appropriations: Take *ex* appropriation for "Cleaning lanes" \$90 and apply said sum to "foreman of the removal."

Take *ex* appropriation for "Cleaning lanes" \$49 and *ex* appropriation for "Stablemen" \$59, in all \$108 and apply said amount to "Purchasing horses".

Prendre, sur le crédit voté pour	"Clôture"	\$204.72
" " " " " "	"Bornes-fontaines"	145.00
" " " " " "	"Améliorations aux hangars et remises"	6.97
" " " " " "	"Nouvelles bornes-fontaines"	68.19
En tout		\$424.88

Take <i>ex</i> appropriation for	"Fence"	\$204.72
" " " " " "	"Hydrants"	145.00
" " " " " "	"Improvements to shelter and sheds"	6.97
" " " " " "	"New hydrants"	68.19
The whole amounting to		\$424.88

et appliquer ce montant à "Travaux d'installation d'une chaîne circulaire."

and apply said amount to the "Installation of an endless chain."

—Soumise et lue une lettre de M. J.-R. Barlow, inspecteur de la Ville, demandant que des cendres soient déposées dans une tranchée rue Dufferin, au Nord de l'avenue De Fleurimont, pour empêcher de geler les tuyaux à l'eau qui ont été posés à cet endroit.

—Submitted and read a letter from Mr. J. R. Barlow, City surveyor, asking that ashes be deposited in a trench, on Dufferin street, north of De Fleurimont street, to prevent the freezing of pipes laid therein.

Résolu: De prier le surintendant de déposer des cendres et autres matières près de ladite tranchée, les jours que le département fera la ronde du haut de la Ville, à savoir le mardi et le vendredi, et de réclamer de la Voirie tout surcroît de dépense que ce travail occasionnera au département de l'Incinération et ce après entente préalable à ce sujet avec le département de la Voirie.

Resolved: That the superintendent be instructed to have ashes and other refuse deposited near said trench, on the days fixed by the department for the collection of ashes in the upper part of the City, to wit: on Tuesday and Friday, and to claim from the Road Department any expense which may be incurred by the Incineration department in this connection, and to make an agreement with the Road Department to that effect.

L'inspecteur de la Cité devra en outre donner des ordres pour qu'un de ses employés reçoive et étende les matières, qui seront charroyées à l'endroit ci-dessus mentionné.

Besides, the City surveyor shall give orders to one of his employees to receive and spread the garbage and ashes which will be carted to the above mentioned place.

—*Résolu*: De relever M. Isaïe Filion de ses fonctions d'inspecteur de ruelles, ou qu'il remplit les fonctions de contremaître de l'enlèvement des cendres et déchets depuis plusieurs mois à la satisfaction du département, et de lui donner le titre de contremaître de l'enlèvement.

—*Resolved*: That Mr. Isaïe Filion be relieved from his functions of lane inspector, inasmuch as said Mr. Filion for several months has been discharging the functions of foreman for the removal of garbage to the satisfaction of the department, and to appoint him as foreman of the removal of garbage.

—*Résolu*: De relever de ses fonctions d'inspecteur de ruelles M. J.-O. Pessant, et de le proposer à la direction de la chaîne circulaire installée à l'incinérateur; et de nommer M. J.-N.-P. Olivier pour lui succéder.

—*Resolved*: To relieve Mr. J. O. Pesant, of his functions of inspector and to entrust him with the surveyance of the endless chain placed at the incinerator and to appoint in his place Mr. J. N. P. Olivier.

—A la suggestion de M. le président, il est

—At the suggestion of the Chairman, it was

Résolu: De payer d'ici à la fin de l'année le temps extra des hommes préposés à l'enlèvement, en ajoutant à leur paie régulière 3/3c par jour, c'est-à-dire de leur donner \$1.70 par jour au lieu de \$1.66 2/3.

Resolved: That the scavengers be paid until the end of the year, 3/3c more per day to cover the extra time, making their salary \$1.70 per day instead of \$1.66 2/3.

—Vu que le crédit pour achat de chevaux est épuisé, il est

—The appropriation for the purchase of horses being exhausted, it was

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit additionnel de \$2,000 pour acheter les chevaux dont le département a absolument besoin.

Resolved: That a report be made to Council asking that a supplementary appropriation of \$200 be voted to purchase horses which are absolutely needed by the department.

—Soumise et lue une requête de M. A. Favreau, demandant une position.

—Submitted and read a petition from Mr. A. Favreau applying for a situation.

Déposée sur le bureau.

Laid on the table.

Ajournement.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

JULES CRÉPEAU,
Secretary.

COMMISSION DES MARCHES

MARKET COMMITTEE

Compte rendu de l'assemblée du 20 novembre.

Report of meeting held the 20th of November.

Sont présents : MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Ricard, Turner, Robillard et Paquin.

Present : Ald. Levy, chairman, Couture, Bumbray, Ricard, Turuer, Robillard and Paquin.

—Soumise et lue une lettre de MM. J. A. Dagenais & Cie, locataires de l'étal 33 dans le marché Bonsecours, rue des Commissaires, demandant la permission de remettre leur dit étal.

—Submitted and read a letter from Messrs. J. A. Dagenais & Co., tenants of stall 33, at Bonsecours market, asking to give up said stall.

Est également soumise une lettre de M. H.-E. Laliberté, commerçant de fruits, demandant à louer l'étal en question aux conditions ordinaires (\$7.00 par semaine).

There was also submitted a letter from Mr. H. E. Laliberté, fruit dealer, asking to rent said stall, on the usual conditions, to wit, \$7.50 per week.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

On motion of Ald. Robillard, it was

Résolu: Que la requête de MM. Dagenais & Cie soit acceptée et que ledit étal soit loué à M. Laliberté aux conditions spécifiées.

Resolved: That Messrs. Dagenais & Co.'s request be accepted and that the stall in question be leased to Mr. Laliberté on the conditions specified.

—Avant de procéder à l'ouverture des soumissions reçues pour couvrir, en petite tôle galvanisée, toute la toiture de l'abri érigé sur la plate-forme de la halle centrale au poisson, rue des Commissaires, M. l'échevin Ricard attire l'attention de la Commission sur certaines remarques faites par différents soumission-

—Before opening tenders received for the covering, with small galvanized sheet iron, of the shelter erected at the platform of the Central Fish market, on Commissioners street, Ald. Ricard drew the attention of the Committee to certain statements made

naires quant aux matériaux spécifiés dans le cahier des charges pour l'exécution de ces travaux.

Après délibération, il est

Résolu : Que lesdites soumissions reçues soient ouvertes et prises en considération selon ledit cahier des charges.

Les soumissions suivantes sont alors ouvertes :

Drapeau & Champagne	\$6.50	du carré,	30 carrés	\$195.00
D. Duquette	6.25	"	35 "	218.75
O. Hogue	7.00	"	35 "	245.00
L'Espérance & Rouiller	7.50	"	35 "	262.00
Marier & David	6.50	"	35 "	227.50
M. Germain & Cie	5.90	"	140 x 25 "	206.50
Jos. Thibault	6.25	"	36 "	225.00
Jos. Lamarche	6.00	"	38 "	228.00
H.-C. Charland & Cie.	—	"	34 "	238.00

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu : Que le contrat pour l'exécution desdits travaux soit adjudgé à MM. Drapeau & Champagne aux prix et conditions spécifiés dans ledit cahier des charges.

Adjournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 20 novembre.

M. l'échevin Vallières, maire suppléant, occupe fauteuil de la présidence.

Sont présents : MM. les échevins Larivière, St-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, Lapointe L.-A., Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Sauvageau, Lapointe N., Payette, Lemay, Couture, DeSerres, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette et Major.

REQUETES.

1. Du conseil municipal de la ville de St-Henri demandant à la Ville de Montréal de retenir les services de MM. Larochelle, recorder, et Coderre, avocat.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2. Protêt de la Succession G.-W. Stephens contre l'effacement de la ligne homologuée de la ruelle St-David.

Renvoyé à la Commission de la Voirie.

3. Du "Montagnard Jockey Club" demandant l'incorporation.

Renvoyée à la Commission de Police

4. De M. Oct. Morissette demandant l'autorisation d'ouvrir un clos de bois à l'angle des rues Knox et Charlevoix.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5. De contribuables de la rue Amherst se plaignant de l'incommodité causée par une tannerie située dans ladite rue.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

6. De contribuables de la rue du Parc LaFontaine protestant contre l'érection de certains édifices sur le parc LaFontaine.

Renvoyée à la Commission des Parcs et Traverses.

7. De l'Association des Architectes de la Province de Québec demandant d'être consultée lorsque s'entreprennent la construction d'édifices publics.

Déposée sur le bureau.

8. De M. Alphonse Verville, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, suggérant à la Ville de Montréal d'inviter la "American Federation of Labor", actuellement en session à Pittsburg, à tenir sa prochaine convention à Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin EKERS, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

by different tenderers, concerning materials mentioned in the specifications for said work.

Resolved : That the tenders received be opened and considered, and that the work be done in strict accordance with specifications.

There were opened the following tenders :

Drapeau & Champagne	\$6.50	per square,	30 squares	\$195.00
D. Duquette	6.25	"	35 "	218.75
O. Hogue	7.00	"	35 "	245.00
L'Espérance & Rouiller	7.50	"	35 "	262.00
Marier & David	6.50	"	35 "	227.50
Germain & Co	5.90	"	140 x 25 "	206.50
Jos. Thibault	6.25	"	36 "	225.00
Jos. Lamarche	6.00	"	38 "	228.00
H. C. Charland & Co	—	"	34 "	238.00

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved : That the contract for said work be given to Messrs. Drapeau & Champagne, at the prices and on the conditions mentioned in the specifications.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

CITY COUNCIL

Special Meeting held November 20th.

Present : Ald. Vallières, acting-Mayor, in the chair.

Ald. Larivière, St. Denis, Robertson Clearihue, Levy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, Lapointe (L.-A.) Bumbray, Ricard, Carter, Walsh, Sauvageau, Lapointe (L.), Payette, Lemay, Couture, Deserres, Marchand, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette, Major.

PETITIONS, ETC.

1.—From Council of the City of St. Henri, asking that the services of Messrs Larochelle, recorder, and Coderre, attorney, be retained.

Referred to the Finance Committee.

2.—Protest from Estate G. W. Stephens against erasure of homologated line of St. David lane.

Referred to the Road Committee.

3.—From Le Montagnard Jockey Club to be incorporated.

Referred to the Police Committee.

4.—From Oct. Morissette to open a woodyard, corner Knox and Charlevoix streets.

Referred to the Fire and Light Committee.

5.—From ratepayers of Amherst street complaining of the nuisance caused by a tannery on said street.

Referred to the Hygiene and Statistics Committee.

6.—From ratepayers on Park LaFontaine protesting against the erection of certain buildings on Park LaFontaine.

Referred to the Parks and Ferries Committee.

7.—From Association of Architects of Province of Quebec, asking that they be consulted in connection with the erection of civic buildings.

Laid on the table.

8. From Alphonse Verville, president Trades and Labor Congress of Canada, suggesting that the American Federation of Labor, now sitting at Pittsburg, be invited to hold their next convention in Montreal.

On motion of Ald. EKERS, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Résolu : Qu'une pressante invitation soit à cette fin adressée audit congrès.

9.—Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin CHAUSSÉ, il est

Résolu : De prier les avocats de la Ville de donner, pour la prochaine assemblée du Conseil, leur opinion sur la position qui sera faite à la Cour du Recorder, advenant l'annexion des municipalités avoisinantes.

M. l'échevin Clearihue, ex-maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

RAPPORTS

10. De la Commission des Finances, à l'effet de régler certaines réclamations *re* expropriation de la rue Amherst (\$4,900).

11. De la Commission des Finances, à l'effet de donner avis à la "Montreal Water & Power Co." d'avoir à poser des conduites d'eau dans l'avenue Laurier.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

12. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$860 pour construire un trottoir en dalles de pierre sur le côté Sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Guy et St-Mathieu.

13. De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$4,183.42 pour travaux permanents.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. LARIVIERE, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

14. De la Commission des Finances refusant de souscrire au rapport de la Commission de la Voirie demandant un crédit de \$250, à l'effet de charger des constables spéciaux de contrôler le service de la "Montreal Street Railway Co.", recommandant de prier plutôt la Commission de Police de fournir les agents demandés.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu : Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

15.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de payer une indemnité de \$1,000 aux héritiers légaux de feu le pompier N. Carbonneau.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16. De la Commission des Finances souscrivant, jusqu'à concurrence de \$1,000 seulement, au rapport de la Commission de l'Incinération demandant un crédit de \$2,000 pour acheter des chevaux.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin RICARD, il est

Résolu : Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

M. l'échevin Vallières, maire suppléant, reprend le fauteuil de la présidence

17. De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$300 pour le raccordement de drains et d'un autre montant de \$200 pour réparations aux égouts.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

18. De la Commission de la Voirie, à l'effet d'annuler le bail, consenti à M. Elie Prénoveau, d'une carrière située dans le quartier St-Denis.

Question différée.

19. De la Commission de l'Incinération, à l'effet d'opérer certains virements de ses crédits.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'opérer le virement de certains montants de ses crédits (\$92).

Sur proposition de M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Resolved : That an earnest invitation be sent accordingly.

9. On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. CHAUSSÉ, it was

Resolved : That the City Attorneys be requested to give their opinion, for the next meeting of Council, as to the position in which the Recorder's Court will be placed in the event of the neighboring municipalities being annexed.

Ald. Clearihue, ex-acting-Mayor, having taken the chair.

REPORTS

10. From Finance Committee to pay certain accounts in connection with Amherst street expropriation (\$4,900).

11. From Finance Committee to notify Montreal Water and Power Co. to lay water pipe in Laurier Avenue.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved : That said reports be received and adopted.

12. From Finance Committee concurring in a report of the Road Committee for an appropriation of \$860 to lay flagstone sidewalk in south side of Sherbrooke street, between Guy and St. Matthew streets.

13. From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$4,183.42 for permanent works.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved : That said reports be received and adopted.

14. From Finance Committee declining to concur in the report of the Road Committee for an appropriation of \$250 to appoint special constables to check the service of the Montreal Street Railway Co., and recommending that the Police Committee be requested to supply the necessary constables.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved : That said report of the Finance Committee be recommended and adopted

15. From Finance Committee concurring in a report of the Fire and Light Committee to pay an indemnity of \$1,000 to the legal heirs of late fireman N. Carbonneau.

On motion of Ald. SADDER, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved : That said reports be received and adopted.

16.—From Finance Committee concurring, but to the amount of \$1,000 only, in a report of the Incineration Committee, for an appropriation of \$2,000 to purchase horses.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. RICARD, it was

Resolved : That said report of the Finance Committee be received and adopted.

Ald. Vallières, acting-Mayor, having resumed the chair.

17.—From Road Committee to vary a sum of \$300 for drain connections, and \$200 for repairs to sewers.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

18.—From Road Committee to cancel Elie Prénoveau's lease at quarry in St. Denis ward.

Consideration deferred.

19.—From Incineration Committee to vary certain items of their appropriation.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

20.—From Parks and Ferries Committee to vary certain items of their appropriation (\$92).

On motion of Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

21.—De la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$100 pour acheter des vêtements d'hiver.

Renvoyé à la Commission des Finances.

22.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de prier le surintendant de Police de placer des constables sur le square Viger.

Renvoyé à la Commission de Police.

23.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler l'affaire Hamel. (Ledit rapport a été déposé sur le bureau à une assemblée tenue le 13 novembre 1905.)

Question différée.

AVIS DE MOTION

24.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'abroger certaines résolutions *re* Département en Loi.

25.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'amender le règlement No 252, relatif aux avocats de la Ville.

26.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet d'amender le règlement No. 266 *re* bains et cabinets d'aisance.

ORDRE DU JOUR.

27.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Marchés recommandant d'approuver le cahier des charges pour la vente du fourrage,

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin TURNER, *Propose* : Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin RICARD, propose en

Amendement : Que ledit cahier des charges soit amendé en substituant, dans le premier paragraphe, aux mots "une période de cinq ans," les suivants : "une période de neuf ans"; et en ajoutant, après le mot "situés," dans le même paragraphe, les suivants : "et construits ou devant être situés et construits."

Ledit amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour : Clearihue, Levy, Gallery, Ricard, N. Lapointe, Payette et Lemay—7

Contre : St-Denis, Robertson, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Carter, Walsh, Sauvageau, Couture, DeSerres, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette et Major.—21

Ledit amendement est ainsi négatif; et un débat s'engageant,

M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin RICARD, propose en nouvel

Amendement : Que ledit cahier des charges soit amendé en ajoutant, dans le 1er paragraphe, après le mot "situés", les mots suivants : "et construits ou devant être situés et construits", et que, ainsi amendés, lesdits rapport et cahier des charges soient adoptés.

M. l'échevin WILSON, appuyé par M. l'échevin PROULX, propose en

Sous-amendement : Que plus ample étude de ce rapport soit remise au 1er avril prochain.

Ledit sous-amendement étant soumis aux voix, le Conseil se partage :

Pour : Larivière, St-Denis, Robertson, Clearihue, Sadler, Ekers, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Carter, Walsh, Sauvageau, DeSerres, Proulx, Duquette.—15.

Contre : Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, Ames, Ricard, N. Lapointe, Payette, Lemay, Couture, Leclair, Paquin et Major—14.

Ledit sous-amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu : En conséquence

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin ROBIL-LARD,

Propose : Que le vote qui vient de s'émettre soit de nouveau pris en considération et abrogé.

Négatif sur division.

28.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de Police à l'effet de ratifier l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de chaussures,

Sur proposition de M. l'échevin SAINT-DENIS, appuyé par M. l'échevin WALSH, il est

Résolu : Que ledit rapport soit adopté.

21.—From Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$100 to purchase winter clothing.

Referred to Finance Committee.

22.—From Parks and Ferries Committee to instruct Superintendent of Police to place constables on Viger square.

Referred to Police Committee.

23.—From Finance Committee to settle Hamel litigation. (Said report was laid on the table at a meeting held on 13th November, 1905.)

Consideration deferred.

MOTIONS

24.—By Ald. L. A. Lapointe to repeal certain resolutions *re* law department.

25.—By Ald. L. A. Lapointe to amend By-law No. 252 concerning the City attorneys.

26.—By Ald. Dagenais to amend By-law No. 266 *re* baths and water closets.

ORDER OF THE DAY

27.—The order of the day being read to consider a report from the Market Committee recommending that the specifications for sale of fodder be approved,

Ald. COUTURE moved, seconded by Ald. TURNER :

"That said report be adopted".

Moved in amendment by Ald. LEVY seconded by Ald. RICARD :

"That the specifications in question be amended by substituting, in the 1st paragraph thereof, for the words "a period of 5 years", the following : "a period of 9 years" ; and by adding after the word "situated", in the same paragraph, the following : "and erected or to be situated and erected".

Said amendment being put, the Council divided :

Yeas : Clearihue, Levy, Gallery, Ricard, Lapointe N., Payette, Lemay—7.

Nays : St. Denis, Robertson, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chaussé, Lapointe L. A., Carter, Walsh, Sauvageau, Couture, DeSerres, Leclair, Proulx, Paquin, Duquette, Major—21.

So it passed in the negative and a debate arising.

Moved in further amendment by Ald. LEVY, seconded by Ald. RICARD :

"That said specifications be amended by adding to the 1st paragraph thereof, after the word "situated", the following : "and erected or to be situated and erected", and that so amended, the said report and specifications be adopted."

Moved in sub-amendment by Ald. WILSON, seconded by Ald. PROULX :

"That further consideration of said report be deferred until the 1st of April next."

Said sub amendment being put, the Council divided :

Yeas : Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Sadler, Ekers, Wilson, Chaussé, Lapointe L.A., Carter, Walsh, Sauvageau, DeSerres, Proulx, Duquette—15.

Nays : Levy, Dagenais, Robillard, Turner, Gallery, Ames, Ricard, Lapointe N., Payette, Lemay, Couture, Leclair, Paquin, Major—14.

So was carried and

Resolved : Accordingly.

Ald. COUTURE moved, seconded by Ald. ROBIL-LARD :

"That said vote be reconsidered and repealed"

Lost on division.

28.—The order of the day being read to consider a report from the Police Committee to ratify contract for boots.

On motion of Ald. ST. DENIS, seconded by Ald. WALSH, it was

Resolved : That said report be adopted.

29.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Proulx à l'effet de nommer un sous-chef de Police,

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin SAINT-DENIS, il est

Résolu : Que ledit avis de motion soit biffé de l'ordre du jour. (MM. les échevins Dagenais et Duquette dissidents)

30.—Étant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'abroger le règlement portant le numéro 291 *re* Bibliothèque publique,

M. l'échevin CHAUSSÉ, appuyé par M. l'échevin LARIVIÈRE,

Propose : Que ledit règlement soit lu une deuxième fois.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin AMES, propose en

Amendement : Que la prise en considération dudit règlement soit biffée de l'ordre du jour.

M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, propose en

Sous-amendement : De remettre à plus tard l'étude de cedit règlement ; et de prier les avocats de la Ville de déclarer par écrit si, aux termes de la section 3 du règlement No 291, la Ville est tenue de verser annuellement \$15,000 à l'entretien de la bibliothèque publique dont il est question dans ledit règlement.

Ledit sous-amendement étant soumis aux voix, il est affirmatif, il est

Résolu : En conséquence

31. Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motion à l'effet d'édicter des règlements

- (1) Annexant la ville Saint-Paul,
- (2) " le Boulevard Saint-Paul,
- (3) " le village de Verdun,

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin EKERS, il est

Résolu : De prier le greffier de la Ville de rédiger des projets de règlements en conséquence, de les faire imprimer et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

32. Étant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un règlement régissant la construction des édifices sur la rue Ontario,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture.

Les sections 1, 2 et 3 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu pour la deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin RICARD, appuyé par M. l'échevin CHAUSSÉ, il est

Résolu : De suspendre la règle 79 et d'adopter maintenant ledit règlement en troisième lecture.

Ledit règlement est conséquemment lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin RICARD, appuyé par M. l'échevin CHAUSSÉ, il est

Résolu : De grossoyer ledit règlement et de le présenter à Son Honneur le Maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leurs signatures

Sur proposition de M. l'échevin WILSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU,

Le Conseil, sur division des voix, s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Ville.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 21 novembre.

Sont présents : MM. les échevins Clearihue, président, Bumbray, Chaussé, Stearns, Sauvageau et Lévy.

—Lue une lettre de M. Toussaint Belec, assistant-gardien de l'aqueduc, demandant une augmentation de salaire.

Déposée sur le bureau.

29.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Proulx to appoint a sub-chief of Police,

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ST-DENIS, it was

Resolved : That said item be struck. (Ald. Dagenais and Duquette dissenting).

30.—The order of the day being read for the second and third reading of a by-law to repeal by-law No. 291 *re* public library,

Ald. CHAUSSÉ moved, seconded by Ald. LARIVIÈRE :

" That said by-law be read a second time."

Moved in amendment by Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. AMES

" That said item be struck."

Moved in sub-amendment by Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

" That further consideration of said by-law be deferred, and that the City attorneys be requested to state in writing if, in view of section 3 of by-law No. 291 the City is bound to vote each year a sum of \$15,000 for the maintenance of the public library referred to in said by-law."

Said sub-amendment being put to vote, it was carried and

Resolved : Accordingly.

31.—The order of the day being read to consider motions for by-laws :

- (1) To annex Ville St. Paul,
- (2) " Boulevard St. Paul,
- (3) " Village of Verdun,

On motion of Ald. LAVA' LÉE, seconded by Ald. EKERS it was

Resolved : That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly and have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.

32.—The order of the day being read for the second and third reading of a by-law to regulate buildings on Ontario street,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading.

And sections 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. RICARD, seconded by Ald. CHAUSSÉ, it was

Resolved : That rule 79 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. RICARD, seconded by Ald. CHAUSSE, it was

Resolved : That said by-law be engrossed and presented to the Mayor and the City Clerk for their signatures.

On motion of Ald. WILSON, seconded by Ald. SAUVAGEAU The Council, on division, ajourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Assistant City Clerk.

WATER COMMITTEE

Meeting of the 21st November 1905

Present : Ald. Clearihue, Chairman, Bumbray, Chaussé, Stearns, Sauvageau and Levy.

—Read a letter from Toussaint Belec assistant guardian of the aqueduct asking for an increase of wages.

Laid on the table.

—Lue une lettre de M. Jean-Pierre Proulx demandant à être nommé inspecteur de bornes-fontaines.

Déposée sur le bureau.

—Lue une lettre de MM. P. S. Ross & Sons offrant de vendre au département certains lopins de terre voisins de l'aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est

Résolu : De référer cette lettre à M. le président et à l'assistant-surintendant avec prière de préparer un rapport à ce sujet.

—Lue une lettre de M. A.-T. Gauthier demandant à être nommé inspecteur du nouvel édifice des pompes en voie de construction à la station des pompes du bas niveau.

Déposée sur le bureau.

—Étant soulevée la question de la fourniture de l'eau aux patinoirs privés, il est

Résolu : De laisser cette question entre les mains de l'assistant-surintendant.

—Soumise et lue une lettre de la "Montreal Light, Heat and Power Co." soumettant des prix pour la fourniture de la lumière électrique à la station des pompes du bas niveau.

Après un débat sur la question de savoir si le département doit produire sa propre électricité ou passer un contrat avec la compagnie, il est

Résolu : Que M. le président soumette la question à la Commission des Finances afin de savoir si la Commission est disposée, avant de passer un contrat avec la "Montreal Light Heat & Power Co.", à accorder le crédit nécessaire à l'installation de la machinerie qu'il faut pour produire de l'électricité.

L'assistant-surintendant déclare à la Commission que le département a besoin d'environ \$7,000 afin d'acheter du charbon mou à vapeur pour terminer l'année.

Résolu : De présenter au Conseil un rapport demandant ce montant.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Assemblée spéciale du 27 novembre

ORDRE DU JOUR

REGLEMENT

1. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement relatif à la construction des édifices sur la rue St-Hubert. (Vallières).

RAPPORTS

- 2 *Finances*.—Pour régler l'affaire Hamel.
- 3 *Voirie*.—Pour annuler bail d'Elie Prenoveau *re* carrière.

REGLEMENTS

4. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement abrogeant le règlement No 291 *re* bibliothèque publique (Chaussé.)
5. 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement concernant le pain. (Chaussé.)
6. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 30 *re* pain. (Saint-Denis).
7. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 191, 235 et 241. (Larivière).

MOTION.

8. *DeSerres*.—Pour abroger résolution *re* changement du nom de la rue Craig.

REGLEMENT

9. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue St-Laurent. (Leclaire).

MOTION

10. *Lavallée*.—Pour augmenter les gages des journaliers.

REGLEMENTS

11. 1^{ère}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 105. (Dagenais).
12. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement *re* Cie du chemin de fer Terminal. (Lapointe, L. A.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

—Read a letter from J.-Pierre Proulx asking to be appointed hydiant inspector.

Laid on the table.

—Read a letter from P.-S. Ross & Sons offering to sell the department certain pieces of land adjoining the aqueduct.

Resolved : On motion of Ald Stearns, to refer the letter to the chairman and asst.-supt. for a report.

—Read a letter from A.-T. Gauthier, asking to be appointed inspector in connection with the new pump building being erected at the Low Level Pumping Station.

Laid on table.

—The question of supplying water for private skating rinks being taken up, after some discussion, it was :

Resolved :—To leave the matter in the hands of the asst.-supt.

—Submitted and read a letter from the Montreal Light, Heat & Power Co. quoting prices for one or five years' contracts for the supplying of electric light at the Low Level Pumping Station. After discussing whether the department should produce its own electricity, or make a contract with the company, it was

Resolved : That the chairman place the matter before the Finance Committee to see if they will be willing to grant the necessary appropriation to install the machinery to generate our own electricity, before making a contract with the above company.

—The asst. superintendent informed the Committee that the department would require about \$7,000 to purchase steam coal for the Low Level Pumping Station to finish the year.

Resolved : To report to the Council asking for the above sum.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary

CITY COUNCIL

Special meeting of the 27th of November

ORDER OF THE DAY.

BY-LAW

1. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on St. Hubert street. (Vallières).

REPORTS.

- 2 *Finance*.—To settle Hamel litigation.
- 3 *Road*.—To cancel Elie Prenoveau's lease of quarry.

BY-LAWS.

4. 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 291 *re* Public Library. (Chaussé.)
5. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* bread. (Chausse).
6. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 30 *re* bread. (St. Denis).
7. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 191, 235 and 241. (Larivière).

MOTION

8. *DeSerres*.—To repeal resolution *re* naming of Craig street.

BY-LAW.

9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* construction on St. Lawrence street. (Leclaire).

MOTION.

10. *Lavallée*.—To increase wages of laborers.

BY-LAWS

11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 105. (Dagenais).
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws *re* Terminal Railway Co. (Lapointe, L. A.)

L. O. DAVID,
City Clerk

DEPARTEMENT D'HYGIENE.—HEALTH DEPARTMENT.

Bulletin de la semaine finissant le samedi, 18 Nov., à midi.

Weekly report, ending Saturday, the 18th Nov., at noon.

Table with columns for Semaine (Week), Cas. (Cases), Décès. (Deaths), and CAS DE MALADIES ET DECÈS RAPPORTÉS (REPORTED CASES OF DISEASES AND DEATHS).

Table with columns for TUBERCULOSE (TUBERCULOSIS) and TUBERCULOSE (TUBERCULOSIS), listing visits, disinfections, and spit cups distributed.

Table with columns for MESURES PRÉVENTIVES (PREVENTIVE MEASURES) and PREVENTIVE MEASURES, listing various health interventions like disinfections and vaccinations.

Table with columns for HOPITAL CIVIQUE (CIVIC HOSPITAL) and HOPITAL CIVIQUE (CIVIC HOSPITAL), listing admissions, discharges, and current patients.

Table with columns for ABATTOIRS (Slaughtered) and Abattus (Slaughtered), listing various types of livestock and their weights.

OPÉRATIONS DES INSPECTEURS SANITAIRES.

WORK OF THE SANITARY INSPECTORS.

Table with columns for various sanitary operations like visits, inspections, and abatements.

Table with columns for various sanitary work items like permits, tests, and notices.

INSPECTION DES ALIMENTS.

FOOD INSPECTION.

Table with columns for food inspection details like inspections, samples examined, complaints, and confiscations.

Table with columns for DÈCÈS (DEATHS) and DEATHS, showing demographic data by age group and sex.

Table with columns for NAISSANCES (BIRTHS) and BIRTHS, showing demographic data by nationality and sex.

SERVICE DES INCENDIES.

FIRE DEPARTMENT.

Rapport de la semaine finissant Mercredi, 22 Nov., à 12 h. p.m. Weekly report ending Wednesday, Nov. 22nd, at 12 p.m.

Date.	Heure. Hour.	Avertis- seur. Box.	Localité. Location.	Quartier. Ward.	Genre d'édifice. Description of building	Usage. For what purpose occupied.	Cause de l'incendie. Cause of fire.	Occupant. Tenant.	Dom- mages. Damages	Ont répon- sus à l'appel (stat'n) Resp'd to call (stat.)
Nov. 15	3.12 p. m.	758	31 St. Pierre lane.	St. James....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	Mrs. Rochon.....	None....	11
" 15	4.50 p. m.	714	879 Craig E.	Papineau....	Wood.....	Lunch waggon..	Stove pipe...	M. Plante.....	Slight...	8
" 15	5.50 p. m.	84		Hochelaga....				False alarm.....		13
" 15	5.50 p. m.	Still....	31 Knox.....	St. Gabriel....	Brick.....	Dwelling.....	Pot of grease..	H. Westcott....	None....	15
" 15	9.00 p. m.	Phone....	2490 St. Catherine.	St. Andrew's..	Stone.....	Dentist.....	Chimney.....	E. Vosberg....	None....	10
" 15	9.02 p. m.	654	1062 City Hall..	St. Jean-Bapt.	Brick.....	Grocer store...	Lamp.....	M. Rivet.....	Slight...	14
" 16	1.52 a. m.	421	1207 Dorchester	St. Andrew's..	Stone.....	Dwelling.....	Furnace.....	T. L. Morrisey..	Consider.	5, 10
" 16	7.44 a. m.	135	47A St. Dominique.	St. Louis.....	Brick.....	Dwelling.....	Unknown.....	M. Mosevitch...	Slight...	2
" 16	9.13 a. m.	Phone....	Mount Royal Ave.	Outside City..	Stone.....	Convent.....	Stove.....	Cong'n of Jesus Mary	Slight...	16—Fire was in Delorimier.
" 16	12.52 p. m.	149	8 Vitré.....	St. Louis.....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	O. Bertrand.....	Slight...	2
" 16	1.35 p. m.	744	242 Montcalm....	St. James.....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	A. Couture.....	Slight...	11
" 16	7.40 p. m.	14		West.....				False alaaam...		1
" 16	11.06 p. m.	36	22 King.....	St. Ann's.....	Brick.....	Cooper shop...	Unknown.....	Starke Coooperage Co.	Consider.	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12, 14, 15, 20, 21
" 17	10.29 a. m.	841	225 Frontenac...	St. Mary's....	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	Mrs. Brissette...	Slight...	19
" 17	8.53 p. m.	5 3	49 Labelle.....	St. James.....	Brick.....	Dwelling.....	Unknown.....	Mrs. Gaston....	Slight...	5, 6
" 18	1.33 p. m.	645		St. Jean-Bapt.				False alarm.....		14
" 18	4.26 a. m.	83	On the harbour..	Hochelaga....	Wood.....	Tug boat.....	Boiler.....	M. McLaurin...	Consider.	13
" 18	10.15 a. m.	Still....	349 Hibernia....	St. Gabriel....	Brick.....	Dwelling.....	Unknown.....	M. Mills.....	Slight...	15
" 18	11.00 a. m.	Still....	604 Mullins....	".....	Brick.....	Dwelling.....	Matches.....	M. Dent.....	Slight...	15
" 18	11.55 a. m.	19 Aut.		West.....				Automatic false		2, 20
" 18	2.35 p. m.	549	1725 St. Catherine.	St. Louis.....	Brick.....	Gents furnishing	Unknown.....	Royal Store....	Consider.	5, 6, 7
" 18	4.00 p. m.	627	560 St. Dominique.	St. Jean-Bapt.	Brick.....	Dwelling.....	Chimney.....	M. Tonie.....	None....	14
" 18	7.08 p. m.	516	89 City Holl Ave..	St. Louis.....	Stone.....	Dwelling.....	Unknown.....	Miss Daignault..	Slight...	2, 6, 20
" 18	7.53 p. m.	514	55 St. Dominique..	".....	Wood.....	Dwelling.....	Unknown.....	F. Gargentin...	Slight...	2
" 18	10.12 p. m.	713		Papineau....				False alarm.....		8
" 19	12.35 p. m.	Still....	1613 Notre Dame E	Hochelaga....	Brick.....	New building...	Drying plaster	J. Cloutier....	None....	13
" 19	4.44 p. m.	562	311 Cadieux.....	St. Louis.....	Brick.....	Dwelling.....	Unknown.....	G. Rimelman....	Slight...	6
" 19	5.41 p. m.	112	208 St. James....	West.....	Stone.....	Cigar store...	Boiler.....	A. E. Morris....	Slight...	1, 20
" 19	6.10 p. m.	Still....	165 St. Catherine..	Hochelaga....	Stone.....	New building...	Drying plaster	J. Bernier....	None....	13
" 19	9.57 p. m.	Phone....	Harbour St.....	".....	Wood.....	Gas house.....	Sparks.....	M. L. H. & P. Co	Slight...	19
" 20	2.09 p. m.	Phone....	21 St. David....	St. Joseph....	Brick.....	Sec'd hand store	Forge.....	B. Balmon....	None....	4
" 20	2.20 p. m.	649		St. Jean-Bapt.				False alarm.....		14
" 20	8.40 p. m.	354	19 1/2 St. Félix....	St. Joseph....	Wood.....	Dwelling.....	Matches.....	M. Bourdon....	None....	4
" 20	9.04 p. m.	613	13 Drolet.....	St. Louis.....	Stone.....	Boarding house..	Unknown.....	Mrs. Roy.....	Consider.	14, 16
" 21	12.32 a. m.	746	Rear 251 Plessis..	Papineau....	Wood.....	Sheds.....	Lamp.....	J. David.....	Slight...	7, 11
" 21	12.38 a. m.	511		St. Lawrence..				False alarm.....		20
" 21	6.17 p. m.	815		Hochelaga....				False alarm.....		13
" 21	7.43 p. m.	84		".....				False alarm.....		13
" 21	8.00 p. m.	355	17A St. Félix.....	St. Joseph....	Wood.....	Stables.....	Unknown.....	Noiseau & Sabourin.	Consider.	4, 12—3 horses b't to death.

Z. BENOIT,

Chet de la Brigade.—Chief Fire Department.



Avis Public

REGLEMENT No. 345

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No. 345 concernant la construction des bâtiments sur la rue Ontario."

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

BUREAU DU GREFFIER DE LA VILLE,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 22 novembre 1905.



Public Notice

BY-LAW No. 345

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No. 345 concerning the erection of buildings on Ontario Street."

L.-O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal November 22nd 1905.

Service Meteorologique.

Meteorological Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 22 Novembre, à 12 hrs p. m.

Weekly report ending Wednesday, November 22nd, Midnight.

	Nov. 16	Nov. 17	Nov. 18	Nov. 19	Nov. 20	Nov. 21	Nov. 22	
THERMOM.	Maximum ...	44	37	28	27	30	36	43
	Heure.- Hour.	3 p. m.	3 a. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	3 p. m.
	Minimum ...	36	28	20	16	17	24	22
BAROM.	Maximum ...	29.518	29.790	30.036	30.339	30.605	30.616	30.426
	Heure.- Hour.	7 p. m.	11 p. m.	11 p. m.	11 p. m.	11 p. m.	3 a. m.	3 a. m.
	Minimum ...	29.457	29.579	29.791	30.082	30.410	30.491	30.071
HYGROM.	Maximum ...							
	Heure.- Hour.							
	Minimum ...							
VENT-WIND.	Vélocité. Max.	23	30	23	12	7	18	33
	Velocity.							
	Heure.- Hour.	12 p. m.	3 p. m.	3 p. m.	2 p. m.	9 a. m.	4 p. m.	11 p. m.

JAMES FERNS { *Surintendant.*
 Superintendent.

Service des Alarmes d'Incendie.

Fire Alarm Department.

Rapport de la semaine finissant le Mercredi, 22 Novembre, à 12 p. m.

Weekly report ending Wednesday, November 22nd, at 12 p. m.

Quartier. Ward.	Date.	Avert' seur. Box.	A. M.	P. M.	Retour. Return.
St. Andrew's ...	Nov. 16	Telephone.	1.35	No 10 to 1207 Dorchester.
St. Andrew's:	" 16	421	1.52	2.14
St. Lawrence ...	" 16	135	7.44	7.48
Duvernay	" 16	Telephone.	9.13	No 16 to Papi- neau and Mount Royal Ave.
East	" 16	149	12.52	12.58
Papineau	" 16	744	1.35	1.49
West	" 16	14	7.40	7.43
St. Ann's	" 16	36	11.06
				2nd al'r
				11.17	4.08
Hochelaga.	" 17	841	10.29	10.45
St. James	" 17	533	8.53	9.06
St. Jean-Bte.	" 18	645	1.33	1.42
Hochelaga;	" 17	83	4.26	4.39
St. Ann's	" 18	37	12.23	12.26
St. Louis	" 18	549	2.35	2.51
St. Louis	" 18	67	4.00	4.18
"	" 18	516	7.08	7.40
"	" 18	514	7.53	8.03
Papineau	" 18	713	10.12	10.15
St. Louis	" 19	562	4.44	4.53
West	" 19	112	5.41	5.51
Hochelaga	" 19	Telephone.	9.57	No 19 to Gas Work East End
St. Joseph's	" 20	Telephone.	2.09	No 4 to St. David Lane.
St. Jean Bapt ...	" 20	649	2.20	2.24
St. Ann's	" 20	354	8.40	8.53
St. Louis	" 20	613	9.04	9.57
Papineau	" 21	749	12.32	12.37
St. Lawrence	" 21	511	12.38	12.44
Hochelaga	" 21	815	6.17	6.33
"	" 21	84	7.43	7.53
St. Ann's	" 21	355	8.00	8.15
St. George's	" 22	387	2.02	2.06
East	" 22	162	2.44	2.58
Hochelaga	" 22	816	4.40	4.49
"	" 22	834	8.46	9.02

JAMES FERNS { *Surintendant.*
 Superintendent.



EGOUTS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles spéciaux pour la construction d'égouts sont terminés dans les rues ci-dessous mentionnées de la Ville de Montréal, savoir :

Ruelle Taillefer—De la rue Rolland Est allant vers le Sud.

Rue Sanguinet—De l'extrémité de l'égout actuel au Sud de la rue Albina en allant vers le Sud, 35 pieds environ.

Et que lesdits rôles ont été déposés en son bureau, à l'Hotel de Ville, où les intéressés peuvent les voir et les consulter jusqu'à jeudi, le 30ème jour du mois de novembre 1905, à midi, et qu'il sera alors présent pour recevoir et examiner toutes plaintes relatives auxdits rôles avant que les comptes soient placés entre les mains du trésorier de la Ville pour perception suivant la loi.

JOHN R. BARLOW,
 Inspecteur de la Ville,

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA VILLE,
 HOTEL DE VILLE,

Montréal, 20 novembre 1905.



SEWERS

NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls for sewers constructed in the undermentioned streets, in the City of Montreal, viz. :

Taillefer Lane—From Rolland Street southwards.

Sanguinet Street—From end of existing sewer south of Albina Street, about 35 feet.

And that they have been deposited in his office in the City Hall, where they may be seen and examined by all parties interested until Thursday, November 30th 1905, at 12 o'clock noon ; that he will then and there hear and examine all complaints in relation to such special rolls of assessment before the amounts are delivered to the City Treasurer, in accordance with the law.

JOHN-R. BARLOW,
 City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
 CITY HALL,

Montreal 20th November 1905.

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 23 Nov., 1905.

Issued during the week ending the 23rd Nov., 1905.

Date.	No. du Permis. a Permit Number.	Endroit.—Location.		Quartier. Ward.	Propriétaire: Owner.	Architectes. Architects.	Genre. Description.	Coût. Cost.	
		No.	Rue.—Street. No.—Cadastr.						
Nov. 17	1622 N	666	Papineau	16 390-389-388	Papineau	Vaillancourt, J.	1 hangar	\$400 00	
" 17	1623 N		St. Hubert	7-781	St. Denis	Desjardins, C.	1 logement	600 00	
" 17	1624 N	2494	St. Catherine	1533 pt.	St. Andrew	Johnson & Copping	Store and dwellg	2,400 00	
" 17	1625 R	142	Centre	902	St. Anne	W. Monteith	1 magasin	410 00	
" 18	1626 R		Moreau	171	Hochelaga	Gougeon, Geo.	3 logements	100 00	
" 18	1627 R	295-97	St. Denis	833	Lafontaine	Leroux, Achille	1 logement	2,000 00	
" 20	1628 N		Dorion	519-20-21-22	Papineau	Masson, Nap.	1 écurie	2,000 00	
" 20	1629 N		Labelle	8½ Sud 736	St. Denis	Sicard, Horm.	2 logements	2,000 00	
" 20	1630 N		St-André	272-325	"	Allard, F. X. P.	2 "	1,800 00	
" 20	1631 R	327	St. Catherine	76 p. 11 & 13	Hochelaga	Tétreault, P.	1 magasin	1,000 00	
" 20	1632 N	248	Chateauguay	p. 2638	St. Gabriel	St-Denis, N	1 logement	1,500 00	
" 21	1633 R	697	Ste-Catherine	1366	St-Marie	Lauzon, Frs	1 cuisine	250 00	
" 21	1634 N		Ontario	20 sub. 80	Hochelaga	Abel, J. P. & fils.	1 moulin à scie	2,500 00	
" 21	1635 N		Cuvillier	31	Hochelaga	Otis, A	3 logements	2,500 00	
" 21	1636 R	1235-1249	St. Laurent	397	St. J. Baptiste	Succ. W. H. Dion Young	4 log. ; 2 mag.	700 00	
" 21	1637 N		Christ-Colomb	328 p. 4	St. Denis	St-Marie, A	1 hangar	400 00	
" 21	1638 N		Labelle	7-273-274	"	Jubinvill Honoré	4 logements	3,600 00	
" 21	1639 N								
" 22	1640 R	119	Amherst	p. 394	St-Jacques	Beaudoin, P. H.	1 logement	400 00	
" 22	1641 R	121-125	St. Georges	p. 591	St. Lawrence	Yerislovitz	2 dwellings	2,200 00	
" 22	1642 R		Queen	p. 1601	St. Anns	Lovell & Christman and Estate Dow	W. E. Doran & Hutchison & W.	1 mur	1,500 00
" 22	1643 N		St. Catherine	4029	Hochelaga	Emond A	2 log. ; 1 mag.	5,000 00	
" 23	1644 N		Rivard	15	St. J. Baptiste	Brodeur, N	1 logement	1,550 00	
" 23	1645 N		Beaubien	8 p. 502	St. Denis	Collerette, Onésime	3 "	4,500 00	
" 23	1646 N		Iberville	p. 148	Hochelaga	Ringuette, Léon	2 "	900 00	
" 23	1647 N		Cuvillier	29-715	"	Bédard, Wm	2 "	1,200 00	
" 23	1648 N			29-715	"	"	3 "	3,500 00	
" 23	1649 N		St. Charles		St. Gabriel	Charest, A	1 "	800 00	

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSE,
Inspecteur des Edifices.—Inspector of Buildings.
Par A. D.



Egouts

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts, 2' x 3' en brique et tuyaux en grès 12'' dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir :

- Rue Beaubien—De l'extrémité de l'égout actuel en allant 120 pieds vers l'Est, 2' x 3' en brique.
- Rue Butler—De l'extrémité de l'égout actuel et longeant la rue Rozel, 2' x 3' en brique.
- Rue Brebeuf—De l'extrémité de l'égout actuel en allant vers l'avenue Laurier, tuyaux en grès 12''.
- Rue Fabre—De l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford, 2' x 3' en brique.
- Rue Mackay—Au Sud de la rue Dorchester et longeant l'avenue Overdale, 2' x 3' en brique.
- Rue Saint-Antoine—De la rue Cathédrale en allant vers l'Ouest, tuyaux en grès 12''.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville, sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif desdits raccordements, toutes réclamations pour égouts existant déjà dans lesdites rues devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Ville sous deux mois après l'achèvement des nouveaux égouts. Toute informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout d'après le règlement No. 298 concernant les égouts.

JOHN R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA VILLE,
HOTEL DE VILLE,

Montréal, 20 novembre 1905.



Sewers

ROAD DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct brick sewers 2' x 3' and tile pipe 12'' in the under-mentioned streets or sections of streets, namely :

- Butler Street—From end of existing sewer and along Rozel street 2' x 3' brick sewer.
- Brebeuf Street—From end of existing sewer towards Laurier Avenue 12'' tile pipe.
- Beaubien Street—From end of existing sewers to 120 feet east 2' x 3' brick sewer.
- Fabre Street—From Mount Royal Avenue to Gilford street 2' x 3' brick sewer.
- Mackay Street—From South of Dorchester street and along Overdale Avenue 2' x 3' brick sewer.
- St. Antoine Street—From Cathedral street westward 12'' tile pipe.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with City Surveyor within two months after the completion of the new sewers. Any informations with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE
CITY HALL,

Montreal 20th November 1905.